

L'an deux mil seize et **le vingt-neuf avril à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

Présents: Mmes Christèle FORET et Evelyne MONFRAY, Messieurs BAILLY-BECHET, Stéphane CANTE, Hugues DE BROSES, Arnaud DE CERTAINES, Brice DUCRUIX, Emile LIEBAUD, Régis LORAS, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX et Dominique VIOT.

Absent excusé :

Pierre BOULLY

Absent :

Jean-Pierre BACHELARD

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Présents et représentés : 12

Date de la convocation : 26 avril 2016

Date d'affichage : 26 avril 2016

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Stéphane CANTE a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 25 mars 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 29 avril 2016.

Ordre du jour

- Demande d'une subvention communale pour un élève
- Projet de fusion des communautés Val de Saône-Chalarnonne et Montmerle 3 Rivières

Délibérations

N°21 : Demande d'une subvention municipale 2016

Il est proposé de donner une subvention de 30 € à la coopérative scolaire du collège Victoire Daubié de Bourg en Bresse pour un élève de Garnerans comme on le fait pour les enfants des différents collèges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'attribution d'une subvention de 30 € à un élève du collège Victoire Daubié.

N°22 : Avis sur projet de fusion des Communauté de Communes Val de Saône Chalarnonne et Montmerle 3 Rivières – Application du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) arrêté du 23 mars 2016.

Monsieur le maire expose le projet de fusion des communautés de communes Val de Saône – Chalarnonne et Montmerle 3 Rivières – Application du schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) arrêté le 23 mars 2016 par le Préfet de l'Ain et reçu le 7 avril courant.

Il est demandé de se prononcer sur le projet de fusion, de proposer un ou plusieurs noms et de proposer le siège pour la nouvelle communauté de communes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, EMET, avec 3 voix pour et 9 abstentions un avis défavorable sur le projet de fusion des communautés de communes Val-de-Saône Chalaronne et Montmerle 3 Rivières.

Le conseil a adopté à la majorité de 10 voix pour, 1 voix contre et une abstention le nom de « Val de Saône Montmerle ».

Le conseil propose à l'unanimité que le siège de la communauté de communes soit à Montceaux.

Rapports Commissions

Action sociale et culturelle et services à la population

Le budget du CCAS a été voté le 6 avril.

La mairie est également intervenue pour conseiller une famille ayant des difficultés de loyer.

La mairie étudie la demande des parents d'élèves d'ouvrir la garderie le mercredi midi.

Des devis sont en cours pour l'installation de la bibliothèque en libre-service dans l'accueil de la mairie.

La mairie recherche une boîte à livres extérieure : l'idée est émise par le conseil de trouver une ancienne cabine téléphonique et de l'équiper.

Urbanisme et environnement

Le projet de lotissement du Clos du Cèdre à côté du cimetière intégrera la construction de 12 maisons par la Semcoda pour du locatif. Ce projet s'inscrit parfaitement dans le développement de l'offre locative sur Garnerans afin de faciliter l'arrivée de familles avec enfants.

L'avant-projet d'Arve Lotissements a été présenté au conseil. Il s'agit de construire 12 villas T4 accolées deux par deux.

L'attribution des logements se fera à 30% par l'état et 70% par la commune. Les permis de construire devraient être déposés en septembre pour une mise à disposition courant 2018.

La question est posée par le conseil de n'avoir que du T4 : pourquoi pas quelques T3 ? La question sera posée.

Le projet d'achat d'une maison au centre du village avec la Semcoda pour la transformer en logements à louer est abandonné. L'agencement de la maison ne permet pas de monter un projet de réhabilitation. Il faudrait la détruire pour reconstruire ce qui n'est pas viable économiquement.

Des devis ont été demandés pour refaire le virage au croisement chemin du Stade – chemin de la gare. Le projet intègre la pose de bordures pour réduire légèrement le rayon de giration et faire ralentir lorsque l'on arrive par l'ouest. Il faut néanmoins permettre au camion qui vient vider les bennes du Point d'Appoint Volontaire de tourner sans difficultés.

D'autres devis de réfection sont en cours.

Le débouchage des évacuations des eaux pluviales de l'église par la société Valvert va être pris en charge par la Socaf. Il reste à nettoyer la canalisation qui est dans l'axe du chemin du centre sur une dizaine de mètres.

Réunion avec l'agence d'ingénierie le 6 avril.

Les principes d'aménagement envisagés ont été abordés. Le coût sommaire de différentes zones a été estimé.

La prochaine réunion a lieu le 18 mai et permettra d'aborder le projet de plan de circulation de façon affinée.

Des relevés topographiques vont être réalisés sur deux zones afin d'affiner le projet : Carrefour des 3 coins où le projet de mini-giratoire semble prioritaire pour des raisons de sécurité et Route d'Illiat entre l'impasse Montessui et le chemin des Bergerettes. L'Agence a fourni le cahier des charges de consultation et 3 géomètres ont été consultés.

Une réunion publique sera programmée en juin pour présenter le projet, en débattre avec les habitants et définir les priorités.

Travaux d'accessibilité. Un devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été demandé pour réaliser les demandes de dérogations souhaitées et les consultations de travaux.

Le miroir pour sécuriser le croisement chemin de la vallée – RD933 est commandé.

Sécurisation de l'école. Le portillon à l'arrière sera fermé à clé. Un devis a également été demandé pour modifier l'interphone et avoir deux sonnettes : une pour la mairie et une pour l'école.

La porte du local de l'agent communal a été changée par une porte acier pour éviter les cambriolages.

La tribune de l'église a été consolidée. Il reste le plancher et la balustrade côté nord à refaire.

Finances

Chiffres au 29 avril 2016 :

22,44 % des dépenses de fonctionnement

13,19 % en recettes de fonctionnement

38,47 % de dépenses d'investissement

4,01 % en recettes d'investissement

La Commission Communale des Impôts Directs s'est réunie le 20 avril. Cette commission composée d'élus et d'habitants s'est prononcée sur la proposition d'évolution des valeurs locatives suite aux évolutions (permis de construire, demande de travaux, etc ...).

Communication fêtes et cérémonies

La réunion publique avec le SMIDOM le 27 avril a regroupé une cinquantaine d'habitants. L'objectif était de lancer l'opération « réduisons nos déchets » avec des habitants volontaires pour mettre en place des actions et témoigner.

Le témoignage d'un habitant de Montmerle expliquant les différentes actions qu'il a mis en œuvre pour arriver à ne produire qu'un sac de déchet tous les 15 jours était particulièrement intéressant, notamment lorsque l'on sait que c'est une famille avec 4 jeunes enfants dont la dernière porte encore des couches.

Le conseil va étudier l'achat d'un broyeur municipal qui pourrait également servir aux habitants sous une forme qui reste à étudier.

Questions / informations diverses

Compte tenu des problèmes de vitesse constatés des contrôles radar ont été effectués par la gendarmerie aux Leynards. Les excès constatés sont principalement le fait de locaux dont deux habitants de Garnerans et un des Leynards !

Sandrine Guyennon sera absente pratiquement tout le mois de juin. Elle sera remplacée à temps partiel. De nouveaux horaires d'ouverture seront communiqués prochainement.

La séance est levée à 23 h40.

Prochain Conseil le vendredi 27 mai 2016 à 20h30

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Dominique VIOT.